



## Service aux membres

### Offre d'expertises sur le territoire du CBE

Approuvée par le conseil d'administration le : 9 novembre 2017

---

***Le CBE offre à ses membres, citoyens, OBNL, associations, municipalités et entreprises des services personnalisés qui sauront répondre à vos attentes!***

Le CBE, fondé en 2000, est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à favoriser la gestion intégrée des activités sur son territoire afin de protéger et de mettre en valeur les ressources liées à l'eau dans les bassins versants de la rivière Etchemin et Lévis-Est.

Les employés qualifiés du CBE, travaillant en partenariat avec les différents acteurs de l'eau sur le territoire, peuvent concerter, conseiller et effectuer certains travaux pour vous. De plus, les employés expérimentés de l'organisme peuvent vous aider dans la planification stratégique, la mise en œuvre et la formation en aménagement du territoire, de vous et de vos employés, afin d'assurer la protection et la gestion durable de la ressource EAU.

Rappelons que la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée en juin 2009, reconnaît officiellement la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et sa gouvernance participative, de même que les organismes de bassin versant (article 14,3).

#### CLIENTÈLE CIBLE

1. Le CBE offre des services à ses membres, que ce soit des :
  - Associations de lacs;
  - Municipalités;
  - MRC;
  - Producteurs agricoles;
  - Entreprises;
  - Parcs;
  - Groupes environnementaux;
  - Institutionnelles.

L'adhésion au CBE est gratuite<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le conseil d'administration peut décider, à tout moment, de rendre l'adhésion à l'organisme payant.

## EXPERTISES GRATUITES OFFERTES PAR LE CBE

2. Le CBE peut offrir à ses membres des services en lien avec la mission principale qu'il soutient, soit de rassembler les nombreux intervenants et usagers de l'eau dans une démarche vers une gestion durable, concertée et participative de la ressource eau et ainsi d'établir et de mettre en œuvre le plan directeur de l'eau. En tenant compte de ses capacités organisationnelles (ressources humaines, horaires, etc.), les services suivants sont offerts :

### *Acquisition de connaissances*

- Diagnostics des bandes riveraines du lac selon le protocole du RSVL (cartographie de base et recommandations).

### *Sensibilisation et formation*

- Formations aux protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL);
- Formation à l'échantillonnage de cours d'eau (Réseau-Rivières);
- Sensibilisation des riverains et conseil à l'entretien de la bande riveraine;
- Rencontre annuelle des gestionnaires de lacs avec la participation chaque année d'un conférencier sur un thème de votre choix;
- Outils de sensibilisation et d'action mis à votre disposition (possibilité de commande gratuite pour une quantité X de dépliants).

### *Soutien et coordination de projets*

- Campagne annuelle de distribution d'arbres et arbustes en vue de revégétaliser les bandes riveraines avec possibilité d'obtention d'arbres gratuits;
- Participation à des projets de recherche scolaire;
- Soutien technique, organisationnel et scientifique.

### *Accompagnement*

- Accompagnement à la réalisation d'un plan directeur de lac;
- Animation, présentation et participation aux AGA;
- Tarifs préférentiels d'échantillonnage de cours d'eau;
- Accompagnement dans l'élaboration d'un plan de gestion des fosses septiques;
- Coordination de tables de concertation à l'échelle de bassin versant;
- Concertation, consultations publiques sur différents projets.